

INSCRIPTION SAISON 2025/2026

Pour un cours par semaine, d'une durée de 40 minutes, avec un professeur qualifié et diplômé.

Date de début des cours : **mercredi 1 octobre 2024**

759 euros par an Le tarif des cours se décompose de la façon suivante : 1. Adhésion à l'association : 30€ par famille, renouvelable chaque année 2. Cotisation annuelle par cours : 789€		
Réservé à l'administration Jour _____ Heure _____		
Cours (rayer la mention inutile) :	Piano	Guitare
Prénom de l'adhérent :		
Nom de l'adhérent :		
Date de naissance : (admission à partir de 7 ans révolus en septembre)		
Adresse :		
Courriel (adresse e-mail) :		
Téléphone :		
Prénom et nom du représentant légal : (adhérent mineur)		
Téléphone du représentant légal : (adhérent mineur)		
Moyen de paiement (rayer les mentions inutiles) :	1 chèque de 819€ ou 3 chèques de 273€ ou Paiement en ligne en 1, 3, 10 fois	

Attention, pas de cours pendant les vacances scolaires. Notre calendrier de cours se base sur le calendrier scolaire de la zone C (Paris).

Tarifs et modalités de paiement :

Le règlement s'effectue le jour de l'inscription et au plus tard le premier jour de cours.

Plusieurs moyens de paiement vous sont proposés :

- Paiement de la **totalité par chèque** (encaissé courant octobre)
- Paiement en **3 fois par chèque** (encaissés en octobre, janvier et avril)
- Paiement en **4 fois par chèque** (encaissés en octobre, novembre, janvier et avril)
- Paiement de la **totalité par virement bancaire** (à effectuer au plus tard fin octobre).

Aucun autre moyen de paiement ou autre étalement de paiement ne sera accepté. Tout retard ou défaut de paiement entraînera, après 3 relances, l'exclusion de l'élève.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du "**Centre Musical de Saint-Denis**" et à envoyer à l'adresse de l'administration indiquée ci-après : **Centre Musical de Saint-Denis chez M. Dalens - 169 Boulevard Anatole France 93200 St-Denis.**

Les virements sont à envoyer au compte dont le RIB est fourni sur demande avec le libellé : *Nom élève + instrument + année scolaire*. exemple : Dupont guitare 2024-2025

Nous vous précisons que vos adhésion et cotisation à notre association doivent être distinguées d'une prestation commerciale; nos adhérents ne sont pas des clients ou des consommateurs, mais des acteurs. C'est grâce à cette caractéristique que nous ne sommes pas soumis à la TVA et que nos tarifs sont moins élevés que dans un organisme privé.

Fait à

le

Signature de l'élève ou du représentant légal :